

# L'Echo de Malvalette

**BULLETIN MUNICIPAL N°16**

**Édition Janvier 2018**

## EDITO



Madame, Monsieur,

Toute l'équipe de rédaction, a le plaisir de vous adresser ce bulletin municipal ; vous y trouverez des informations sur la vie de la commune : les réalisations de l'année, les projets, la vie des associations, l'état civil et des informations utiles.

Au nom de toute l'équipe municipale et des personnels communaux, je vous souhaite d'agréables fêtes et une bonne année 2018. Je souhaite, tout particulièrement que sur ce territoire de vie que nous partageons, le voisinage soit synonyme d'attention aux autres, de respect, de tolérance et de bienveillance réciproque. Je vous souhaite aussi la santé, le bonheur en famille et la réussite dans vos activités professionnelles.

J'ai aussi une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté en 2017, et je réitère toute ma sympathie à leurs proches. Cependant Malvalette est une commune à la population assez jeune et nous avons eu le plaisir d'accueillir une dizaine de nouveau-nés cette année, je leur souhaite une longue et heureuse vie, et beaucoup de bonheur à leurs parents.

Je remercie tout particulièrement ceux qui œuvrent bénévolement dans les associations et contribuent par leur dynamisme aux activités et à la vie sociale de la commune.

Bonne lecture,

Le Maire : Jean-Philippe MONTAGNON

## LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2017

### Bruailles centre : assainissement et voirie

Des travaux de rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement étaient nécessaires ; un groupement de commande a donc été mis en place avec le syndicat des eaux du Haut Forez. Après un début de chantier reporté d'octobre 2016 à mars 2017 pour risque de gel, les travaux d'assainissement, de voirie et d'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone sont terminés. Il reste la dépose des fils et des poteaux, de nouveaux candélabres d'éclairage public seront installés en décembre 2017.

Merci aux riverains de leur patience pendant toute la durée du chantier. Saluons aussi les employés des entreprises FAURIE et COLAS pour leur aimable entente avec les villageois.



### Réfection des chemins communaux

Par manque d'entretien périodique, nos chemins s'étaient fortement dégradés au cours des ans ; certains étaient devenus impraticables et un important travail de remise en état devenait nécessaire. Nous avons consacré un important budget à de gros travaux de remise en état, confiés à l'entreprise CUERQ qui a réalisé un excellent travail. Nous continuerons la remise en état en 2018.



Nouveau balisage des chemins Respirando.

Ce superbe pont de pierre sur le ruisseau Palemberge, a été magnifiquement remis en valeur par nos employés communaux, alors qu'il avait totalement disparu sous la végétation et la mousse.



## Construction d'un silo à pouzzolane à Leitra

Afin de disposer sur place d'un stockage de pouzzolane pour le déneigement du haut de la commune, nous avons fait l'acquisition d'un terrain au lieu-dit Leitra, pour y implanter un silo équipé d'une couverture mobile. Cette réalisation a été faite en coopération avec la commune d'Aurec-sur-Loire avec qui nous partageons à 50% les coûts d'investissement. L'utilisation sera partagée entre Aurec, Malvalette et Rozier-Côtes-d'Aurec, avec un même sous-traitant, l'entreprise CUERQ, qui assure le déneigement sur le plateau pour les 3 communes. Cet équipement permettra de supprimer les navettes pour aller refaire le plein de pouzzolane à Aurec, réduisant ainsi les coûts de fonctionnement.

La mise en service a pu avoir lieu pour la première neige, fin novembre.



## Construction d'un Centre Technique au bourg

A la fin du printemps, la construction de notre local a démarré et malgré plusieurs semaines de retard, le gros œuvre est enfin achevé. Les portails roulants sont installés, les fenêtres et portes posées. Les sanitaires, les raccordements électriques et la plomberie seront terminés d'ici la fin de l'année. Resteront les enduits extérieurs et l'aménagement de la cour avec construction de bacs de stockage matières (sable, pouzzolane, etc), puis la pose d'un portail coulissant pour sécuriser les lieux ! Nous espérons une inauguration du site en début d'année 2018.



## Réalisation d'un parking à Mayol



Pour faire face au manque de places de stationnement dans le hameau de Mayol, nous avons préempté un terrain pour y implanter un parking dans le bas du village.

Les travaux ont été réalisés par nos employés communaux : reprise ou création de murs en pierre et empierrement de la zone de stationnement, puis pose d'une barrière en bois.

## Travaux de voirie

### ÉMILIEUX – LEITRA

La remise en état du chemin goudronné a été réalisée par l'apport d'une solution dite bicouche. Il s'agissait de protéger l'existant et non pas de faire de ce chemin un axe principal de circulation.

### CLAVARETTE

Mise en place d'un enrobé sur la partie centrale du hameau et d'une petite portion du chemin de Montfoy.

### MONTFOY

Apport d'un enduit bicouche sur la dernière partie de la route amenant au hameau faisant suite aux travaux réalisés en 2014.

### MAYOL

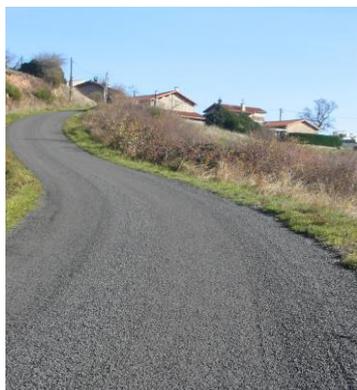
Reprofilage et pose d'un enrobé au carrefour du puits et sur les deux voies parallèles rejoignant le centre du hameau.

### LE BOURG

Remise en état de la rue longeant l'église et apport d'un enduit tricouche sur une partie du chemin partant de l'église et rejoignant la départementale sous la colonie.

### BRUAILLES

Reprise d'une voie avec un enduit tricouche



Au total nous avons rénové environ 2 kms de voies communales, dans les conditions budgétaires suivantes :

DÉPENSES		SUBVENTIONS	
• Coût HT des travaux	53 638.75 €	• Subvention départementale « Fonds 199 »	20 000€

Pour information et pour répondre à certaines critiques émanant d'un tout petit nombre de nos administrés, le choix des solutions retenues (enrobé, tricouche ou bicouche) est fait en fonction de la densité de circulation, du type de véhicules empruntant régulièrement nos routes (véhicules légers, tracteurs etc.) et du budget dont nous disposons pour essayer de donner satisfaction à l'ensemble de notre population. Il est évident que si nos finances le permettaient, le choix de l'enrobé serait retenu pour sa solidité et sa durabilité sur l'ensemble de la commune.

## MARPA

Frédéric PUZZANGARA remercie toutes les personnes, de l'accueil reçu lors de son passage pour l'enquête concernant le projet de Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA) de ST MAURICE EN GOURGOIS. 26 questionnaires pour 26 visites réalisées, le but est atteint. Le dossier semble se diriger vers une issue favorable, vous serez régulièrement informés de son avancée.

## Plan local d'urbanisme

Le dossier a pris beaucoup de retard, car la 1<sup>ère</sup> version que nous avons eue ne respectait pas les recommandations les plus récentes de rédaction et de présentation du document, préconisées par l'état. Le cabinet d'études a donc dû en revoir la rédaction et nous espérons désormais, une mise en application au 2<sup>ème</sup> semestre 2018. L'enquête publique aura probablement lieu vers la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, un affichage sur les panneaux municipaux aura lieu au préalable.

## LES PROJETS 2018

### Salle communale & Mairie

Ce projet, qui fait partie de nos engagements électoraux de 2014, vise à construire une salle communale permettant d'accueillir de 150 à 180 personnes pour des activités culturelles et festives. Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale d'aménagement de l'entrée du bourg coté sud, au lieu-dit « La Grandoure » et près du bâtiment de l'ancienne colonie.

Nous avons fait le choix d'une construction neuve semi-enterrée, orientée dans la pente à l'opposé du bourg de Malvalette. Ceci permettra d'éliminer les nuisances sonores éventuelles en direction du village, et d'assurer une excellente isolation thermique passive. En ajoutant dans le futur, une production d'énergie autonome, ce bâtiment pourrait même être à énergie positive, préfigurant ce qui deviendra la règle dans quelques années.

Par ailleurs, le bâtiment comportera en partie supérieure de nouveaux locaux pour la mairie, plus grands et plus fonctionnels que l'implantation actuelle.

Nous avons fait le choix du maître-d'œuvre par un appel d'offres en 2 étapes, avec une présélection de 4 candidats, suivie d'un concours de projets architecturaux ; c'est le projet présenté par l'Équipe-Coillot du Puy qui a été retenu, sur des critères techniques et de prix.



Le coût du projet est estimé autour de 990 000 € HT, avec la maîtrise d'œuvre. A ce jour nous avons obtenu les financements suivants :

- Région au titre du « Contrat Ambition Région » : 200 000 €
- Département au titre du dispositif « 43-11 » : 100 000 €

En début d'année sur la base de l'avant projet sommaire, nous allons solliciter, auprès de Mme La Sous-Préfète, une subvention au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Nous pourrions aussi solliciter des fonds européens.

Ce projet est structurant pour le territoire communal, nous espérons donc nous approcher le plus possible du plafond de subventions publiques qui est fixé à 80% du montant hors taxe de l'équipement. Bien entendu, si nous n'obtenons pas les subventions escomptées, il est hors de question d'endetter durablement la commune à un niveau excessif, et nous reverrons donc notre projet à un niveau plus modeste.

### Matériel municipal : tracteur et épareuse

En 2014 nous avons fait le choix d'investir dans un matériel neuf comprenant un tracteur JOHN DEERE, une épareuse et un tondobroyeur. L'investissement sur un matériel compact et facile d'utilisation a été réalisé en fonction des employés que nous avions à l'époque et de notre budget. Au bout de quatre années d'utilisation ce choix s'est avéré judicieux en terme budgétaire, l'investissement et la maintenance étant largement couverts par la non sous-traitance à laquelle nous aurions dû faire appel (sous-traitance sur 4 ans environ 80 000€ contre investissement + maintenance environ 69 000€) A la dernière réunion du conseil municipal nous avons décidé l'achat d'un nouveau matériel plus puissant (NEW HOLLAND de 95 ch et d'une épareuse KUHN). Ce matériel nous permettra de réaliser encore plus de travaux d'entretien, surtout dans les chemins où le manque de puissance de notre matériel ne nous permettait pas d'aller.

Le montant de ce nouvel investissement est de 72 000€ HT. A cela il faut déduire la reprise de notre ancien matériel (27 000€) et une subvention départementale « Fonds 199 » de 20 000€.

Nous remercions les personnes (ils se reconnaîtront) qui par leur expérience et le temps qu'ils nous ont consacré, nous ont aidés dans notre choix.

### Biens de section D'ÉMILIEUX

Le hameau d'Émilieux (comme la plupart des hameaux de notre commune), possède un bien de section (parcelle de terrain) situé en bas du village et qui sert actuellement de parking. En l'absence d'association s'occupant de ce bien, la commune l'entretient et en paie les taxes.

Quelques habitants de ce hameau souhaiteraient un aménagement de ce terrain (jeu de boules, places de parking) et une construction style préau avec tables et bancs pour se réunir en étant protégé du soleil et des intempéries. Pour ce faire la commune doit procéder au transfert de tous les biens de section du hameau d'Émilieux en biens communaux.

Les habitants d'Émilieux seraient ils d'accord sur le principe du transfert ?

Seraient ils d'accord sur l'aménagement proposé ou en proposent-ils un autre ?

Souhaiteraient-ils une réunion d'informations et d'échanges en mairie, ou en un lieu de leur choix au hameau d'Émilieux ?

Vos réponses sont attendues en mairie.

- par mail : [mairie.malvalette@wanadoo.fr](mailto:mairie.malvalette@wanadoo.fr)
- par courrier: Mairie 43210 Malvalette
- par téléphone : 0471667000

Nous souhaiterions recevoir un maximum de réponses prouvant ainsi l'intérêt que vous portez aux éventuels aménagements de votre hameau.

### Assainissement Mayol

La lagune actuelle, prévue pour 120 EH (équivalent habitant) est totalement saturée, nous devons construire une nouvelle station de traitement pour environ 300 EH. Nous avons choisi la société FBIE comme maître d'œuvre pour la construction de cette nouvelle station, qui utilisera la technologie du lit de roseaux.

La procédure d'achat de terrains a été lancée. Nous travaillons sur le financement du projet, pour démarrer le chantier si possible en 2018.

### Service technique

Pour faire face à la disparition des contrats aidés (CAE), qui nous permettaient de disposer d'agents techniques auxiliaires pour environ 50h par semaine, nous devons procéder à un recrutement.

Heureusement les investissements réalisés dans le centre technique et dans le matériel, vont nous permettre d'améliorer l'efficacité, et la productivité du service. Nous espérons ainsi maîtriser au mieux nos coûts de fonctionnement.

### Voirie

Quelques travaux limités mais indispensables seront réalisés sur les chaussées, en fonction des besoins. Nous procéderons aussi à l'aménagement de places de stationnement, là où ce sera possible.

Avec l'accroissement de la population de notre commune, il devient compliqué pour les services de secours, mais aussi pour les livreurs de trouver rapidement la bonne adresse ; nous allons donc engager l'étude pour nommer les rues et numéroter les adresses, en commençant par les villages les plus importants, où la situation est la plus critique.

### Site internet

Nous allons mettre en place un site internet communal en 2018 ; c'est devenu un outil de communication indispensable pour une commune de notre taille, et cette nécessité est renforcée par la géographie de la commune et son étendue.

Nous pourrons ainsi mettre à disposition en ligne toutes les informations qui rythment la vie de la commune : compte-rendu des conseils municipaux, informations utiles ou réglementaires, mais aussi vous faire partager au fil de l'eau les travaux en cours, les manifestations, la vie des associations, ...

Ce site permettra aussi de faire connaître notre commune, et de mettre en avant ses atouts.

## VIE ASSOCIATIVE & ANIMATION

### Club canin des Gorges de la Loire



Au club canin des Gorges de la Loire, les 9 moniteurs sont tous formés par la SCC et nous travaillons dans le respect du chien avec des méthodes positives. Nous proposons diverses activités : l'école du chiot dès 2 mois, 2 groupes d'éducation, les débutants et confirmés, Agility, Obéissance et Obérythmée.

Les entrainements se déroulent le samedi après-midi pour tous et le mercredi pour les licenciés. Deux concours nationaux permettent d'accueillir les différentes équipes d'Auvergne mais aussi de Rhône-Alpes.

Le dimanche 8 avril 2018, concours d'Agility sur le terrain du club (90 chiens en concours)

Le samedi 20 et le dimanche 21 octobre 2018, championnat régional d'Auvergne en Obéissance sur le terrain du club (40 chiens en concours).

Le club compte 45 adhérents, dont 5 de la commune.

### « Lou sourciers de Mayou » (ASMM)

Gros succès pour le concours de pétanque et la soupe aux choux organisés par l'ASMM en septembre :



Voici le calendrier de l'association pour l'année 2018 :

- 13 janvier : Assemblée générale à l'ancienne école de Mayol
- 17 février : Fouga au stade de Mayol
- 23 juin : fête du village au stade
- 15 septembre : concours de boules et soupe aux choux en soirée
- 24 décembre : père Noël et vin chaud sur la place et à la chapelle de Mayol

## L'association « Autour du four de Bruailles » innove !

Un changement de bureau a vu le jour en février 2017 pour tenter de redonner de l'animation au hameau de Bruailles. Le but de l'association est de favoriser les rencontres et de faire vivre le village. Des événements ouverts et d'autres réservés aux habitants ont été organisés pour créer du lien social et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

Fin janvier, l'association « Autour du four » a réuni une trentaine de personnes dans l'ancienne école pour déguster la traditionnelle galette des rois et offrir le verre de l'amitié. L'ambiance était au rendez-vous et l'association a su créer de l'ambiance en proposant un panier garni à gagner.

Le samedi 20 mai 2017, l'association a proposé un spectacle de théâtre d'improvisation suivi d'un repas « Cochon grillé ». Cette manifestation ouverte à tous a remporté un franc succès puisqu'elle a rassemblé 100 personnes. Chacun a pu apprécier la performance des comédiens de la troupe de Saint-Chamond « Ni pied ni clé » et le savoir-faire culinaire des membres de l'association (accompagnés de bénévoles) qui se sont eux-mêmes improvisés « chefs cuisiniers » pour l'occasion !

Lors de la soirée d'Halloween qui s'est déroulée le 31 octobre comme il se doit, l'association a offert des crêpes aux enfants de Bruailles qui s'étaient déguisés pour l'occasion. Toutes les sorcières et autres monstres terrifiants sont, à la tombée de la nuit, allés à la rencontre des habitants du hameau pour récolter des friandises et autres sucreries. Enfin, le 15 décembre l'association a allumé le four pour préparer et offrir des pizzas et du vin chaud à tous les habitants de Bruailles. Cet instant de convivialité a réchauffé le cœur des courageux qui se sont déplacés malgré le froid et les flocons de neige.

L'association « Autour du four de Bruailles » compte renouveler ces rencontres qui restent des moments de partage précieux entre voisins.



Troupe de théâtre d'improvisation « Ni pied ni clé »



Chefs cuisiniers de l'association

## Centre Communal d'Action Sociale : C.C.A.S.



Le repas des aînés a réuni 44 participants au restaurant de la Loire à Bas en Basset, le dimanche 26 novembre. Un bon moment de partage et de convivialité, avec cette année la chanteuse Elisa, qui nous a interprété de nombreuses chansons du répertoire francophone.

Pour ceux qui ne participaient pas au repas, les membres du CCAS, ont préparé et distribué environ 50 paniers cadeaux.

## CIVISME

### Encore des incivilités à Bruailles !



Malgré le panneau d'affichage interdisant le dépôt d'ordures, Bruailles subit encore les négligences de personnes irresponsables qui jettent dans la nature des déchets polluants : bâche en plastique, débris de bois, seaux en plastiques, canettes, gravats, déchets verts ... et même des carcasses d'animaux vecteurs de maladies et de nuisances olfactives.

La commune déplore de tels agissements et s'interroge sur les motivations de ses auteurs : Paresse ? Ignorance ? Individualisme ? Négligence ? Malveillance ?

Nous vous précisons que cet espace est une propriété privée... Appréciez-vous que des personnes viennent déverser toutes leurs ordures dans votre jardin ?

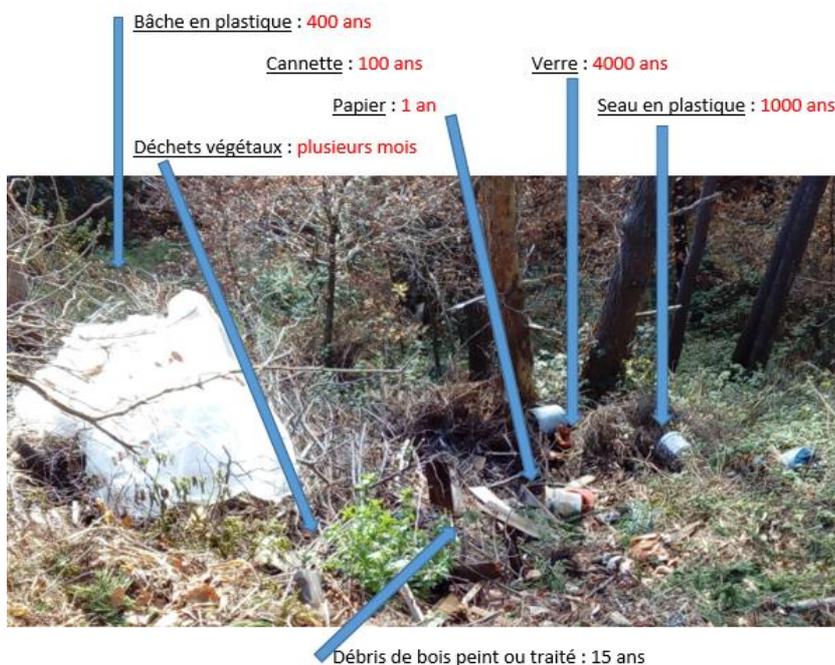
Sachez également qu'il faut du temps aux objets pour se bio-dégrader et que ceux-ci affectent la qualité des sous-sols et polluent les nappes phréatiques. Or, l'eau contenue dans la nappe phréatique n'est autre que l'eau qui coulera dans nos robinets et c'est tout le monde qui paiera la note au final car la dépollution de cette eau à un coût qui se répercute sur notre facture..

### Bruailles : décembre 2017 :

Ces encombrants ne doivent pas être, non plus, déposés dans les poubelles du village car cela ne relève pas des attributions du service collectif de ramassage des ordures. Nous vous rappelons que la déchetterie de Bas en Basset, située à 10 minutes de Bruailles, **prend en charge gratuitement les déchets** et propose de larges horaires d'ouverture au public (voir les horaires d'ouverture en fin de bulletin).

La commune saura prendre les mesures qui s'imposent si les incivilités ne cessent pas (ces faits sont punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 3e classe, soit 450 euros - Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets).

Alors soyons intelligents et citoyens à Malvalette !



### Combien de temps les déchets mettent-ils à se dégrader dans la nature ?

Papier toilette : 2 semaines à 1 mois

Trognon de pomme : 1 à 5 mois

Mouchoir en papier : 3 mois

Pelure de fruit : de 3 à 6 mois

Brique de lait : jusqu'à 5 mois

Allumette : 6 mois

Gant ou chaussette en laine : 1 an

Mégot de cigarette : de 1 à 2 ans (1 seul mégot peut polluer 500 litres d'eau ou 1m<sup>3</sup> de neige)

Filtre de cigarette : 1 à 5 ans

Papier de bonbon : 5 ans

Chewing-gum : 5 ans

Huile de vidange : 5 à 10 ans

Canette en aluminium : de 10 à 100 ans

Planche en bois (recouverte de peinture) : 15 ans

Césium 137 : 30 ans

Boîte de conserve : 50 ans

Récipient en polystyrène : 50 ans

Objet en polystyrène : 80 ans

Canette en acier : 100 ans

Pneu en caoutchouc : 100 ans

Briquet en plastique : 100 ans

Cartouche d'encre : 400 à 1000 ans

Boîte en aluminium : 100 à 500 ans

## ETAT CIVIL 2017



### NAISSANCES HORS COMMUNE

Oriance, Marguerite BEGON	03 mars 2017
Gaël, Noé DUCHAMP	14 avril 2017
Elise, Léonie TERRASSE	15 avril 2017
Léon, Sacha, Georges BILLARD	13 juillet 2017
Matt STECHER	13 juillet 2017
Noé CHARRAT	18 juillet 2017
Laura Marie DUMAS	16 août 2017
Mathéo DÉCHANDON ROCHE	12 octobre 2017
Cassidy, Monica COUTAREL	06 novembre 2017
Elise GODARD	21 novembre 2017



### P.A.C.S

Aurélien DÉCHANDON et Géraldine ROCHE	09 décembre 2017
---------------------------------------	------------------



### MARIAGES

Joël, Jean, Pascal MONTMEA et Audrey, Christine, Andrée BUCZKO	04 février 2017
Eddy, Mickaël TEIXEIRA et Véronique FERROD	06 mai 2017
Didier, Marie, Robert BERVAS et Stéphanie GOMES	24 juin 2017
Mohamed REBAÏA et Véronique, Lucienne, Josette BOUCHET	30 septembre 2017



### DÉCÈS

Anna-Maria Romana Vittoria Itala FARDELLI	02 mars 2017
Berthe Louise VEYRON	03 mars 2017
Serge, Louis PICHON	10 novembre 2017
Palmerino, Roch DI FRUSCIA	18 novembre 2017

## VIE ÉCONOMIQUE

Cette année nous accueillons deux nouvelles activités à Malvalette, nous leur souhaitons la réussite dans leur entreprise

### Producteur de légumes Bio

**Dominique ROBELIN**  
ÉMILIEUX, 43110 MALVALETTE

Vente directe sur place ou le vendredi après-midi au  
marché de producteurs d'Aurec

[dominique-robelin@orange.fr](mailto:dominique-robelin@orange.fr)  
tél : 06 67 39 58 50

### Conseillère en naturopathie et diététique

**Hélène MONTAGNON**  
MAYOL, 43210 MALVALETTE

Consultation à domicile

[helene.montagnon@orange.fr](mailto:helene.montagnon@orange.fr)  
tél : 06 84 76 91 95

## INFOS PRATIQUES

### Mairie de Malvalette :

Téléphone : 04.71.66.70.00  
Télécopie : 09.67.05.70.00  
Courriel : [mairie.malvalette@wanadoo.fr](mailto:mairie.malvalette@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

- Lundi et jeudi : 13h30 à 17h00
- Mardi et vendredi : 9h30 à 12h30
- Mercredi : jour de fermeture
- Samedi (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du mois) : 9h00 à 12h00

### La Communauté de Communes « Des Marches du Velay, Rochebaron » :

- Site internet : <http://www.marchesduvelayrochebaron.fr>
- Adresse : Z.A. La Borie 1 - 9 rue de l'épée  
B.P. 70060- 43120 - Monistrol-sur-Loire
- Téléphone : 04.71.61.74.34
- Téléfax : 04.71.61.74.38
- Courriel : [contact@marchesduvelayrochebaron.fr](mailto:contact@marchesduvelayrochebaron.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi  
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30



[Déchetterie de BAS EN BASSET - TEL : 04 71 65 28 96](tel:0471652896)

### HORAIRES DECHETTERIE BAS EN BASSET

Horaires d'été : Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre inclus		Horaires d'hiver : Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars inclus	
Lundi	9h - 12h / 14h - 18h	Lundi	9h - 12h / 14h - 17h
Mardi	<b>FERMETURE</b>	Mardi	<b>FERMETURE</b>
Mercredi	9h - 12h / 14h - 18h	Mercredi	<b>FERMETURE</b> / 14h - 17h
Jeudi	9h - 12h / 14h - 18h	Jeudi	9h - 12h / <b>FERMETURE</b>
Vendredi	9h - 12h / 14h - 18h	Vendredi	9h - 12h / 14h - 17h
Samedi	9h - 12h / 14h - 18h	Samedi	9h - 12h / 14h - 17h

*La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés*

## Numéros utiles :

Pharmacie de garde	3915
Numéros d'urgence : SAMU	15
Gendarmerie	17
Gendarmerie d'Aurec - Sur - Loire	04 77 35 40 56
Pompiers	18
Appel d'urgence européen	112
Enfance maltraitée	119
Centre antipoison de Lyon	04 72 11 69 11
Médecin de garde	04 71 04 33 33
Allo écoute ados	0800 506 692

### Organismes divers:

- ADMR Aurec sur Loire	04 77 35 47 17
- MJC Aurec sur Loire	04 77 35 41 59
- Cinéma de Bas en Basset	04 71 61 81 67

Association de Familles des Communes du Velay (assistance personnes âgées)	04 71 09 22 43
Association de prévention alcool et drogue	04 71 09 49 80

ENEDIS (ERDF) :	urgences	09 72 67 50 43
	(Service clients Auvergne)	09 69 32 18 71

SAUR		04 69 66 35 00
	(urgence)	04.69.66.35.09

**Important :** si vous remplissez votre piscine, signalez le à la SAUR au n° ci-dessus, afin de leur éviter de rechercher une fuite sur le réseau. Merci

Orange	1013 (panne) ou 3900 (assistance internet)
--------	--

Capture des chiens errants: contact:	
Mme LEGUEN St Pal de Mons	04 71 66 48 92
	06 60 91 03 92

Office tourisme Aurec sur Loire	04 77 35 42 65
Office tourisme Bas en Basset	04 71 66 95 44

Info escroquerie	0811 02 02 17
------------------	---------------

**Assistante sociale:** Mme Beyssac est à votre écoute au centre de santé d'Aurec sur Loire. Vous pouvez prendre rendez-vous au 04.77.35.40.93

**Relais assistantes maternelles « La Farandole »:** Association « familles rurales » 24 route de la Loire  
Quartier Le marais 43210 Bas en Basset  
Valérie BRUNEL Tel : 09.64.10.85.59 / 04.71.56.31.58 / 06.31.17.78.74  
ram.farandole @wanadoo.fr